

« En complément du message du ministre de l'Intérieur, qui témoigne à tous les sapeurs-pompiers de France la reconnaissance de la Nation pour le courage dont vous démontrez face aux périls auxquels l'accomplissement de votre mission vous expose, je souhaite, pour ma part, au nom du préfet des Alpes-Maritimes saluer la remarquable réactivité du SDIS 06 pour répondre à toutes les sollicitations opérationnelles et intervenir sur des fronts aussi divers que l'assistance aux victimes, la lutte contre les incendies, les intervention pour accidents, et plus généralement dans le cadre de l'ensemble des missions dévolues à la sécurité civile et à la gestion de crise.

A l'occasion de cette Journée nationale des sapeurs-pompiers, qui est d'abord un hommage solennel rendus à ceux de vos compagnons qui ont perdu la vie dans l'accomplissement du devoir, je veux rappeler qu'être sapeurs-pompiers dans le département des Alpes-Maritimes c'est être confronté à une forte pression opérationnelle.

Cette pression a augmenté de près de 30% (29,26%) en une dizaine d'année, ce qui se traduit par une évolution sensible du nombre d'interventions qui était de 88 435 en 2000 et s'est élevé à 114 340 en 2012.

Ce nombre élevé a représenté, en 2012, 314 interventions par jour, soit 1 intervention toutes les 5 minutes.

Cela place ainsi, et cette année encore, l'activité du SDIS 06 bien au-dessus de la moyenne nationale. Les SDIS de 1ère catégorie compte, en effet, habituellement 232 interventions jour, et tous SDIS confondus, la moyenne est de 114 interventions jour.

Pour accomplir cette mission, le SDIS 06 s'appuie sur 327 sapeurs-pompiers, contre 320 pour les SDIS de première catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

Ces moyens humains, je veux souligner qu'ils sont essentiels pour que la réponse opérationnelle apportée par les SDIS demeure performante et réactive.

Je rappellerai ainsi que, dans toute la France, les sapeurs-pompiers ont accompli 4,2 millions d'interventions en 2012 et ont porté secours chaque jour à 8600 victimes.

Ces données éloquentes traduisent en langage chiffré la lourde responsabilité qui est portée par le SDIS : celle d'être en capacité d'assurer un secours rapide en cas d'accident au domicile ou sur la voie publique, celle de réaliser une prise en charge efficace et de qualité dans les meilleurs délais possibles, celle enfin d'offrir une réponse de proximité en offrant conseil et soutien à nos

concitoyens pour les cas qui ne relèvent ni du geste médical, ni de l'urgence.

Notre système de secours repose, en effet, sur trois piliers que j'aime à rappeler à chaque occasion solennelle : la permanence des soins, le secours à la personne et les services d'urgence.

Ces trois piliers sont d'autant plus sensibles dans un département tel que celui des Alpes-Maritimes où la typologie des risques est l'une des plus étendue qui soit : risques naturels, risques liés aux loisirs nautiques, grands événements, risques sur les axes de transport ou encore violence urbaine.

Contre l'ensemble de ces menaces, la grande famille des compagnons de feu doit continuer à porter haut ses valeurs de « Courage et dévouement » et poursuivre son action avec l'esprit volontaire et la réactivité qui vous caractérisent.

Mon dernier mot sera pour le lieutenant Paul Cayatte, décédé ce 12 juin à la caserne d'Antibes. Je veux exprimer à sa famille, à sa veuve et à ses deux enfants, toute la tristesse que cette nouvelle a soulevée au sein du SDIS et au sein des services de l'Etat.

Que cette journée nationale soit donc celle du souvenir, de l'hommage et du respect, à Paul Cayatte et à tous ses compagnons qui l'ont précédé et auxquels nous témoignons aujourd'hui notre sincère reconnaissance. »